



L'ECHO DE GERSTHOFEN VERSION FRANCAISE !

A l'invitation des amis français de Nogent sur Oise, la ville jumelée avec Gersthofen, un groupe de 16 Gersthofener a pris la route, en bus, le jeudi 11 décembre pour la France.

Chargé jusqu'au toit de Glühwein (vin chaud), de bière, de gâteaux faits maison par les membres du comité de jumelage, de fromage et de pain ainsi que 2 sapins de Noël, le premier arrêt a eu lieu à Strasbourg.

La visite des marchés de Noël locaux puis du parlement européen et enfin un dîner dans un restaurant typiquement alsacien ont bien soudé le groupe. Après une déambulation matinale dans Strasbourg le lendemain, on a repris la route vers midi en direction de Nogent qui se trouve au bord de l'Oise à environ 60 km au Nord de Paris.

Nous avons tout de suite été chaleureusement accueillis par nos hôtes. Le nouveau maire de Nogent, Monsieur Dardenne est venu en personne saluer chaque Gersthofener.

Après la traditionnelle coupe de champagne nous sommes répartis dans nos familles d'accueil. Le lendemain, après avoir installé notre stand au marché de Noël, nous avons été invités à Chantilly tout près de là : on a pu y visiter le fameux musée vivant du cheval et aussi assister au spectacle spécial de Noël présenté par l'école d'équitation.

Le dimanche de 9 à 18 heures a eu lieu le « Bazar de

Noël » dans la halle locale (marché couvert). A côté de notre stand il y avait des artisans et commerçants français qui proposaient des spécialités régionales :

fromage, vin, chocolat et de l'artisanat comme des chapeaux, des châles, de l'encadrement.

Pour le groupe de Gersthofen ce fut une surprise qu'il n'y ait pas de stand vendant des saucisses et du vin chaud. C'est ce qui a justifié la fréquentation de notre stand.

La bière et les gâteaux que nous avons apportés ont très vite été vendus. Le vin chaud n'a pas eu le succès escompté et nous sommes rentrés avec. Malgré tout, le fruit de nos ventes a été satisfaisant.

A la fin du marché le président Gersthofener de l'association, Michael Fendt a pu remettre au maire de Nogent, Monsieur Jean-François Dardenne, un chèque de 400 €. Cet argent est destiné au Téléthon, au profit de la recherche sur les maladies génétiques.

Le lendemain nous avons pris le chemin du retour vers Gersthofen.



Traduction : M.-J. LEGRAND